

Conseil plénier de l'UFR des lettres, sciences du langage et arts

Séance du 4 septembre 2019

Relevé de décisions

Présents : Emmanuel NAYA, Catherine GARCIA, Martin BARNIER, Michèle CLEMENT, Emmanuel REIBEL, Marylène POSSAMAI, Céline CHABOT-CANET, Yannick CHEVALIER, Myrtille MERICAM-BOURDET, Denis VIGIER, Tristan VIGLIANO, Vincent FROGET, Nelson DEGLUAIRE, Xénia DOROSENCO, Gambiel GIROT, Camille VOLOT.

Membres invités : Françoise ANDRIEUX, Denis VIGIER, Marion ORLANDI.

Excusés : Claire DELAMARCHE, Michel FIGUET, Nathalie LEVERRIER, Simon VALETTE, Michèle BRUNET, Stéphane GIOANNI, Julie SERMON, Céline CANDIARD, Muriel JOUBERT, Laurence HIDANI, Pascale BRILLET-DUBOIS, Michel BERT, Dario MARCHIORI, Sarah AL-MATARY, Philippe WAHL.

Procurations :

Muriel JOUBERT donne procuration à Céline CHABOT-CANNET

Laurence HIDANI donne procuration à Vincent FROGER

Stéphane GIOANNI donne procuration à Marylène POSSAMAI

Julie SERMON donne procuration à Tristan VIGLIANO

Michel BERT donne procuration à Denis VIGIER

Sarah AL-MATARY donne procuration à Myrtille MERICAM

Dario MARCHIORI donne procuration à Martin BARNIER

I. Conseil plénier

1. Mot du Directeur

Nous constatons un léger recul d'effectifs sur l'ensemble de l'UFR, notamment en Lettres. Nous avons dû fermer un groupe de M1 MEEF. Nous avons perdu quelques étudiants partis à l'Université Lyon 3 qui a communiqué plus tôt que nous les résultats de sa sélection. Il faudra se poser la question de la seconde vague pour certaines formations sensibles.

Pour ce qui est de la vie du Conseil nous avons 5 démissions et un départ en retraite (un membre extérieurs et 4 membres élus) : Simon VALETTE (Départ sur une autre Académie), Céline CANDIARD (Congé de maternité et CRCT), Paule GIOFFREDI (disponibilité), Michèle BRUNET (détachement au Musée

du Louvre) et Pierre SABY (départ en retraite). Nous allons être contactés début octobre par la DAJIM pour que des élections partielles soient organisées début novembre, ce qui permettra de pourvoir les sièges vacants. Il faudra en amont réfléchir à des candidatures potentielles.

Question : pour les personnes en CRCT, est-il possible de siéger et de voter ? Renseignement sera pris auprès de la DAJIM.

2. Vote des Modifications du Contrôle des Connaissances

Sur les grosses modifications, nous nous sommes mis dans les clous pour les formations qui n'avaient pas de deuxième session pour les L2, L3, Master 1 sauf MAAV.

Il est rappelé qu'un changement d'enseignant ne suppose pas nécessairement modification des MCC.

Vote à l'unanimité.

3. Convention avec l'ENS (Département ASIE)

Vote reporté car les modifications de la convention n'ont pas été validées par l'ENS.

4. Convention de partenariat pédagogique CFMI et collectivités territoriales

Cette convention permet d'impliquer les collectivités territoriales tant sur l'accueil des stagiaires que sur le financement de leurs déplacements. Il s'agit d'un simple renouvellement annuel de convention.

Vote à l'unanimité.

5. Questions diverses

Intervention de Martin BARNIER sur son rôle de référent au CORI. Il est important de garder des représentants RI par département afin de faire le lien avec lui.

Françoise ANDRIEUX : A-t-on la possibilité dans chaque département d'avoir plusieurs personnes pour un suivi pédagogique optimal. Les 9 heures destinées à cette activité peuvent être partagées entre plusieurs responsables.

Le Directeur de l'UFR
UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
LETTRES, SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS
Emmanuel NAYA